



# L'INFO-CDC Bulletin d'information

## Nouvelles du CA

Beaucoup d'actions du côté de la CDC. En plus de la réalisation des projets tels que : l'ajout d'appareils multimédias pour les équipements collectifs, la création d'un répertoire des locaux et ressources matériels du milieu communautaire disponibles pour location, un répertoire comparatifs pour les frais bancaires et la réalisation de déjeuners mensuels, la CDC travaille également sur le projet d'acquisition d'un immeuble communautaire et finalise son bilan des rencontres des organismes par arrondissement. Les membres du CA ont également participé activement aux consultations publiques portant sur le projet de politique familiale et le projet de politique d'intégration des nouveaux immigrants et présenté un avis pour chacun des projets. Tout cela, en plus des différents lieux de représentations où participe la CDC.

Longtemps espérés, des rapports de collaboration se créent enfin avec la CDEC et des projets en partenariat devraient voir le jour.

Précisons par ailleurs que M. Clément Mercier a été désigné par la CDC pour combler un poste d'administrateur au sein du CA de la CDEC.

La CDC est aussi heureuse de compter parmi ses membres deux nouveaux organismes : Le Réseau d'appui aux familles monoparentales et recomposées de l'Estrie (RAME) ainsi que Loisirs Sherbrooke Nord.

Pour terminer, nous attirons votre attention sur les différents articles relatifs aux impacts des changements opérés actuellement par le gouvernement provincial. Vos suggestions et commentaires sont les bienvenus. N'hésitez pas à nous contacter.

Bonne lecture!

## Pour mieux se connaître et échanger, les déjeuners de la CDC de Sherbrooke

La CDC vous invite à réserver vos déjeuners le 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois pour " *Les Déjeuners de la CDC* ". Cette initiative répond au besoin exprimé par les organismes de mieux se connaître et d'échanger sur des sujets diversifiés qui touchent le milieu communautaire.

Un premier déjeuner avait donc lieu le 20 janvier dernier. M. Jean-Yves LaRougery, coordonnateur à la vie communautaire à la Ville de Sherbrooke est venu nous présenter le contenu du projet municipal pour une politique familiale. Les échanges qui ont suivi la présentation ont permis à la CDC de préparer un avis qui a été présenté dans le cadre des consultations publiques. Il vous est possible de consulter cet avis sur le site internet de la CDC.

Le prochain déjeuner, qui aura lieu le 17 février prochain, est réalisé en collaboration avec le Comité de travail sur la grande pauvreté ainsi que le Comité régional pour un Québec sans pauvreté. Cette fois-ci, le thème du déjeuner est " Penser, décider et agir AVEC les personnes vivant une situation de pauvreté " .

Mme Marie-Anne Paradis-Pelletier du Collectif pour un Québec sans pauvreté sera notre invitée. À la suite de la présentation prévue au déjeuner, les participants et participantes seront invités à poursuivre les discussions et à mettre en application les concepts abordés lors de la rencontre dans le cadre d'une formation de 9h30 à midi.

Notez que vous pouvez déjà inscrire à votre agenda les deux prochains déjeuners qui auront lieu les 16 mars et 20 avril. Les thèmes vous seront dévoilés lors de communications ultérieures.

### Dans ce numéro :

Les nouvelles lois adoptées par le gouvernement	2 & 3
L'application de ces lois ont des «effets» concrets	4 & 5
La mobilisation s'organise	6 & 7
Des nouvelles de nos membres	8 & 9
Informations générales	10 & 11
Liste des membres de la CDC de Sherbrooke	12
Le calendrier de la CDC de Sherbrooke pour février	12

# LES NOUVELLES LOIS ADOPTÉES PAR LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL

## Une synthèse des principaux impacts et enjeux

En décembre 2003, le gouvernement du Québec adoptait des lois qui auront des impacts et feront l'objet d'enjeux importants pour la population et les mouvements sociaux. Ce guide permet de jeter un regard critique sur ces lois et de s'appropriier les différentes dimensions des choix politiques du Gouvernement Charest et des libéraux.

Ce guide permet également de mieux comprendre la nécessité de se mobiliser, de prendre la parole collectivement pour démontrer clairement que nous refusons de perdre nos programmes sociaux, nos services publics durement gagnés par des luttes collectives. Les informations présentées sont issues d'un document produit par la CDC de Mékinac.

### - Loi 34: Développement local et régional

*Création de la conférence régionale des élus (CRE)  
Modifications des rôles des CLD et des MRC*

Niveau régional Conférence régionale des élus (CRE)	Niveau local Centre local de développement (CLD)
<p>Principaux mandats:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déterminer les orientations de développement régional</li> <li>- Gérer les fonds régionaux et établir les ententes spécifiques</li> <li>- Évaluer les organismes et les structures de développement</li> </ul>	<p>Principaux mandats:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Guichet pour l'économie et l'emploi incluant l'économie sociale</li> <li>- La MRC se voit confier la responsabilité des CLD</li> </ul>
<p>Composition:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ° d'élus</li> <li>- ° société civile (les élus déterminent la durée du mandat et le droit ou non de vote)</li> </ul>	<p>Composition:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les membres du conseil d'administration sont désignés par la MRC</li> </ul>

#### Impacts et enjeux:

- Les décisions concernant le développement local et régional appartiennent aux élus. Ceux-ci ont le pouvoir et contrôlent les orientations et les actions.
- La population n'a plus de place dans les structures décisionnelles sauf le droit de vote lors des élections municipales à tous les 4 ans.

### - Loi 34: Développement local et régional

#### Impacts et enjeux: suite

- Les préoccupations sociales risquent d'être évacuées au profit du développement économique.
- Les citoyens et citoyennes sont des spectateurs et des consommateurs non des acteurs de développement.

### - Loi 25: Santé et services sociaux

*Création des agences régionales en remplacement des régies régionales en santé et services sociaux  
Création des réseaux locaux de services*

Niveau régional Agences régionales	Niveau local Réseau local de services
<p>Principaux mandats:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fusion des établissements (CH, CLSC, CHSLD)</li> <li>- Mise en place des réseaux locaux</li> <li>- Propose une date et des modèles de réseaux</li> </ul>	<p>Principaux mandats:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer l'accès à la gamme services de santé</li> <li>- Garantir l'accès à des services spécialisés par le biais d'ententes ou autres</li> <li>- Permettre la mise en place des mécanismes de suivi et de référence</li> <li>- Impliquer les divers groupes professionnels du territoire</li> <li>- Favoriser l'implication et la collaboration de tous les intervenants</li> </ul>
<p>Composition:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un conseil d'administration de 16 membres nommés par le ministre</li> </ul>	<p>Composition:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le réseau sera coordonné par une instance locale issue de la fusion des établissements qui inclut un conseil d'administration de 15 personnes</li> </ul>

#### Impacts et enjeux:

- Les organismes communautaires risquent de devenir des sous-traitants du réseau local en exécutant des commandes et des programmes du réseau public. Donc, une perte importante de l'autonomie des groupes. Les membres et les conseils d'administration des organismes communautaires n'auront plus une implication active sur les orientations, les approches et les activités des groupes. Le financement par programme semble préconisé au détriment du financement de base à la mission.

## Une synthèse des principaux impacts et enjeux (suite ...)

### - Loi 25: Santé et services sociaux:

#### Impacts et enjeux: suite

- La population sera très peu impliquée dans les prises de décision au plan régional et local. Un recul important de la démocratie.
- Les membres des conseils d'administration de l'agence régionale et des établissements seront nommés par le ministre. La population n'a plus le pouvoir de nommer ses représentants.
- La prévention des problèmes sociaux et la promotion de la santé risquent d'être évacuées au profit des services curatifs.
- Risque accru de privatisation des services publics et obligation pour la population de payer certains services de santé et services sociaux.

### - Loi 31, art. 45: Modification du Code du travail (sous-traitance)

#### Ouverture à la sous-traitance par la modification de l'article 45

- Fin de la protection des travailleurs en lien avec l'unité syndicale
- Possible baisse dans les conditions de travail (salaire, avantages, etc.)
- Prévoit la possibilité d'un transfert d'activités d'une entreprise sans préavis au syndicat
- Dans le cas d'un transfert d'activités par l'entreprise, la convention collective disparaît

#### Impacts et enjeux:

- Nivellement vers le bas des salaires et des conditions de travail.
- Précarité des emplois.
- Recul majeur du droit d'association et de défense des droits des travailleurs et travailleuses.
- Le pouvoir appartient aux patrons des entreprises.
- Danger de privatisation des services publics.
- Menace de sous-traitance pour les organismes communautaires.



### - Loi 8: Empêchement de la syndicalisation des éducatrices en milieu familial

### - Loi 32: Augmentation des tarifs dans les Centres de la petite enfance et les autres services de garde

#### Centre de la petite enfance et services de garde

- Augmentation des tarifs de 5\$ à 7\$ par jour.
- Les frais de garde peuvent être indexés selon un mode de calcul (coût de système, indice des prix à la consommation)
- Ouverture à la tarification en fonction du revenu familial
- Ouverture à la privatisation des services de garde

#### Impacts et enjeux:

- Augmentation de la pauvreté des familles.
- Perte de l'universalité du programme (offert à tous sans distinction).

#### \* Et depuis l'arrivée du gouvernement de Charest et des libéraux ...

##### - Lutte à la pauvreté:

##### Loi 112 visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale

- a Compressions de 235 millions à la sécurité du revenu et à Emploi-Québec.
- a Hausse des frais de garderies.
- a Hausse des tarifs du transport en commun.
- a Applications plus rigoureuses des pénalités à l'aide sociale (assistance-emploi).
- a Pas de dépôt d'un plan d'action de lutte à la pauvreté (le gouvernement est dans l'illégalité puisqu'il devait présenter obligatoirement le plan avant le 5 mai 2003).

##### - Politique de l'action communautaire

- a Le plan d'action de la politique n'est pas encore déposé.
- a Questionnement sur le nombre d'organismes et de regroupements communautaires (il y a trop d'organismes selon le gouvernement).
- a Menaces de coupures pour les organismes communautaires.
- a Pressions pour le financement par programme = danger pour le financement de base à la mission.
- a Menaces importantes pour le financement des groupes en éducation populaire et en défense des droits sociaux.

# L'APPLICATION DE CES LOIS ONT DES « EFFETS » CONCRETS

## En résumé ... où allons-nous comme société ???

L'ensemble de ces lois, programmes et mesures mit de l'avant par le gouvernement Charest et les libéraux provoque une réorganisation majeure appelée la réingénierie de l'état ...

Une virage à droite annonciateur de grandes fractures sociales ...

- a Recul important de la démocratie. Les citoyens sont des observateurs et des consommateurs.
- a Privatisation des services publics, sous-traitance, inégalités dans l'accessibilité aux services.

*Nous n'avons pas voté pour cela !!!*

- a Augmentation des coûts pour la population (celle-ci devra payer pour obtenir des services publics en outre en santé).
- a Augmentation de l'écart entre les riches et les pauvres.
- a Réduction du rôle de l'état.
- a Accroissement des privilèges des investisseurs privés au nom de la croissance économique.
- a Bâilonnement des syndicats et mouvements sociaux.
- a Appauvrissement marqué des femmes.
- a Nivellement vers le bas des salaires et des conditions de travail.



## Prendre sa place !

C'est ce que les partenaires aux États généraux sur la réforme des institutions démocratiques ont choisi de faire, il y a maintenant un an ! Qu'en est-il un an plus tard ? La démocratie s'est-elle améliorée au Québec ? La démocratie est-elle en bonne santé ? Les citoyens et citoyennes ont-ils ou ont-elles une certaine influence sur les décisions prises par les élus dans les institutions démocratiques, tant privées que publiques ?

Le mouvement « démocratie et citoyenneté » vous invite à discuter ces questions à l'occasion du forum démocratie et citoyenneté qui se tiendra au Cégep de Drummondville, les 28 et 29 février prochain.

Pour obtenir le programme et le formulaire d'inscription, veuillez communiquer avec Jean Goulet, du Comité estrien pour la réforme des institutions démocratiques, à l'adresse électronique suivante: [goulet@DMI.USherb.ca](mailto:goulet@DMI.USherb.ca).

Vous pouvez aussi communiquer par écrit à M. François Gardner au 449, rue Notre-Dame, Drummondville J2B 2K9.

## Annnonce de la nomination des seize membres du conseil d'administration de l'Agence de développement de réseaux locaux de services sociaux de l'Estrie

Le ministre de la santé et des services sociaux monsieur Philippe Couillard a annoncé la nomination des seize membres du conseil d'administration de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Estrie.

Le mandat central des nouvelles agences consiste à favoriser la mise en place, au cours des prochains mois, des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux.

Dans la région de l'Estrie, monsieur Michel Baron assumera la fonction de président-directeur général de l'Agence.

Les autres membres du conseil d'administration sont les suivants:

- |   |                            |   |                       |
|---|----------------------------|---|-----------------------|
| i | Gérald Badger              | i | Wendy Lessard Durrant |
| i | Jean Boilard               | i | Louise Lévesque       |
| i | Suzanne Boulanger          | i | Daniel Lussier        |
| i | Christiane Daoust          | i | Denis Paré            |
| i | Lise Drouin-Paquette       | i | Alex G. Potter        |
| i | Francis Gagnon             | i | Marc Quessy           |
| i | Pierre Gendron             | i | Michel Tousignant     |
| i | Linda Beauchamp Provencher |   |                       |

## Collaboration entre le Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie et les Corporations de développement communautaire de l'Estrie

---

Le 22 janvier dernier, le conseil d'administration du ROC de l'Estrie invitait les membres des CA des CDCs pour échanger sur les enjeux de la restructuration découlant de l'application de la loi 25 (voir autre texte du bulletin). Avec le contexte actuel de localisation des enjeux pour les organismes communautaires il nous est apparu nécessaire de maintenir des ponts afin de développer un discours commun et cohérent, puis d'éviter les inéquités entre les territoires de MRC. Les permanents et permanentes de chacun des regroupements ont été mandatés pour développer des liens de collaborations et de concertation entre nos regroupements dans le domaine de la santé et des services sociaux.

À titre informatif, on note la présence des CDC dans les MRC de Memphrémagog, du Granit, d'Asbestos, du Haut-Saint-François et de la ville de Sherbrooke. Des représentantes des MRC du Val-Saint-François et de Coaticook ont été invitées à participer aux prochaines rencontres pour s'assurer d'un lien dans chacune des MRC de l'Estrie.

Le 25 février prochain, la rencontre portera essentiellement sur le Plan régional en Santé publique et les plans locaux qui en découlent, afin d'échanger l'information sur les processus pour chacune des MRC, de faire les liens entre la démarche régional et local et d'identifier les enjeux.

## Chronique du CLD

---

Depuis la dernière publication de notre bulletin d'information, deux réunions de la SDES-CLD ont été tenues soit les 19 novembre 2003 et 21 janvier 2004.

Au moment de la rencontre de novembre, la loi 34 n'était encore qu'un projet. Le président du CA, M. Jean Perrault, précisait à ce moment qu'il y a encore beaucoup d'inconnus. Il s'est attardé principalement à l'abolition du CRD (Conseil régional de développement) qui fera place à la CRÉ (Conférence régionale des élus). Maryse Ruel, coordonnatrice de la CDC et représentante du secteur communautaire, a fait part de sa préoccupation quant à la composition du CA de la SDES-CLD en rapport avec tous ces changements, et manifesté le souhait qu'il y ait une rencontre afin que les gens se situent dans cette nouvelle structure et décident ensemble de la composition éventuel du CA du CLD.

À la rencontre de janvier, le projet de loi 34 avait été adopté avec peu d'amendements. Suite à une question de la représentante du secteur communautaire portant sur la composition du CA, M. Perrault a souligné que le sujet allait être traité au cours d'une prochaine séance du conseil municipal et serait rediscuté ensuite au CA de la SDES-CLD (les CLD relèvent maintenant des MRC). Une lettre a donc été rédigée par la CDC et acheminée à M. Perrault ainsi qu'aux élus municipaux membres du CA de la SDES-CLD pour souligner l'intérêt du secteur communautaire à poursuivre sa participation au sein du CA. Nous avons également souligné notre souhait de maintenir le processus de délégation du ou de la représentante du secteur communautaire par la convocation de la CDC du collège électoral constitué de l'ensemble des organismes communautaires. D'autres informations suivront suite à la rencontre prévue le 3 mars.

## Bientôt le CRD n'existera plus

---

Le projet de loi 34 a été adopté en décembre avec quelques amendements dont le plus important est celui qui prévoit la présence de la société civile au tiers de la composition de la nouvelle Conférence des élus-es. Pour l'Estrie, on peut s'attendre à un maximum de 8 personnes de la société civile et 17 élus-es. Pour le moment, on connaît encore peu de chose sur la transition prévue entre le CRD et la CRÉ. Actuellement, les enjeux se situent davantage sur la représentation des élus au sein de la CRÉ et le statut de la ville de Sherbrooke en raison de son poids démographique.

Aucune décision officielle n'a encore été prise concernant l'attribution des postes désignés aux représentants-es de la société civile ni sur l'existence ou non de commissions.

Souhaitant faciliter le passage des mandats du CRD à la CRÉ, l'exécutif du CRD a décidé de tenir une demi-journée de réflexions, le 20 février prochain, afin de discuter sur la concertation régionale menée au cours des dernières années et faire le point sur les perspectives d'avenir et la planification stratégique.

# LA MOBILISATION S'ORGANISE

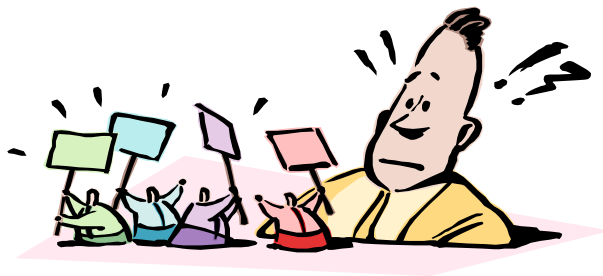
## Quelques mots sur le Réseau de vigilance

Le réseau de vigilance est une large coalition de groupes sociaux et d'organisations syndicales qui dénoncent les politiques du gouvernement actuel et exigent une juste redistribution de la richesse; des services publics de qualité et accessibles à tous et à toutes, et des programmes sociaux financés adéquatement et collectivement; un développement durable pour un avenir viable; une fiscalité qui sert l'intérêt public et repose sur le principe d'imposition équitable des citoyens et citoyennes, des corporations et des compagnies.

Une première action nationale et dans certaines régions, dont l'Estrie, avait été réalisée sous le thème " Sonnons l'alarme " le 21 octobre 2003.

Lors d'une réunion tenue le 13 janvier dernier, le Réseau a adopté un calendrier de mobilisation et invite les régions à tenir des actions selon ce calendrier.

Pour l'Estrie, l'organisme Solidarité Populaire Estrie, en collaboration avec le Collectif régional pour un Québec sans pauvreté, les CDCs de l'Estrie et la Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie, est le répondant du Réseau de vigilance. Plusieurs actions de mobilisations s'organisent...



## Préparez vos tuques, vos mitaines et bientôt votre imperméable ...

Nous espérons que la température sera plus clémente au cours des semaines qui viennent...

*Voici le calendrier de mobilisation proposé par le réseau de vigilance :*

- Février et mars: Mobilisations autour des consultations pré-budgétaires et suivi du budget et des crédits: à Sherbrooke, une mobilisation a lieu le 13 février (voir autre article)
- 8 mars : Journée internationale des femmes. Le Réseau s'arrimera aux activités prévues par le Collectif du 8 mars, notamment la manifestation de Montréal le 7 (autre article)
- 14 avril : Le Réseau de vigilance organise, sur ses propres bases, une journée d'actions pluralistes, favorisant la participation des organismes de base dans toutes les régions. Un comité a été formé pour l'organisation de cette journée de mobilisation qui célébrera également nos solidarités. (Détails à venir pour l'Estrie).
- 1<sup>er</sup> mai : Fête des travailleurs : le Réseau s'arrimera avec les activités syndicales. (Détails à venir pour l'Estrie).

S'ajoute à ce calendrier les actions du Comité Aviseur concernant la politique d'action communautaire autonome afin d'obtenir :

- ⇒ l'adoption et l'application du cadre de références sur les baisses nationales;
- ⇒ le maintien des budgets alloués à l'ACA et la récurrence des budgets dédiés à la mise en œuvre (20 millions\$);
- ⇒ l'injection de crédits supplémentaires significatifs en appui à la mission globale des groupes d'ACA;
- ⇒ l'engagement d'un plan de redressement du financement de l'Ensemble des groupes d'ACA.

Ainsi, en plus de participer au Réseau de vigilance, le Comité aviseur a présenté un mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires. Il prévoit également des interventions dans les médias, l'envoi de lettres à différents ministres, l'organisation d'une formation pour le mouvement communautaire sur les enjeux actuels pour l'ACA, en lien avec les différentes lois adoptées en décembre 2003.

*Bref, soyons prêts !*

## Rassemblement dans le cadre des consultations prébudgétaires

---

Malgré l'absence du ministre des Finances du Québec à Sherbrooke dans le cadre des consultations prébudgétaires, un rassemblement des mouvements sociaux est tout de même prévu le 13 février.

Ce rassemblement témoignera de la détermination des groupes sociaux et des citoyens-nes à rappeler au gouvernement l'importance de maintenir les acquis sociaux, une juste redistribution de la richesse et une fiscalité qui sert l'intérêt public.

Ce rassemblement est organisé Solidarité Populaire Estrie en collaboration avec le Collectif régional pour un Québec sans pauvreté, l'Inter-CDC et la Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie en lien avec le Réseau de vigilance (national)

C'est un rendez-vous le 13 février 2004 à 16 h 30 au Delta, rue King Ouest à Sherbrooke (bureaux du premier ministre du Québec)

Pour plus d'informations, communiquer avec Mme Suzanne Labbé (SPE) au 562-9547.

## La riposte des femmes

---

À l'occasion de la Journée internationale des femmes 2004, ConcertAction Femmes Estrie, en coalition avec Solidarité Populaire Estrie, le comité régional pour un Québec sans pauvreté, la TACAE et l'Inter-CDC, se rallie au Réseau de vigilance (mouvement féministe, communautaire et syndical du Québec) sous le thème: «*La riposte des femmes ensemble, tout est possible !*»

Ainsi, dans la conjoncture actuelle qui menace grandement les droits des femmes, le thème choisi pour le 8 mars 2004 appelle le mouvement des femmes à s'unir pour organiser une riposte contre les politiques régressives de droite du gouvernement libéral.

Le 8 mars 2004, des actions nationale et régionale seront organisées et interpellent les femmes, les groupes de femmes,

le mouvement syndical et communautaire de l'ensemble des régions du Québec et des localités.

En Estrie, nous vous invitons à vous mobiliser et à mobiliser vos réseaux, collectivités, groupes et communautés pour participer à cette action d'envergure pour la défense des droits des femmes et contre les reculs qu'entraîneraient certaines mesures prises par le gouvernement Charest.

C'est donc une grande manifestation qui aura lieu le dimanche 7 mars de 13 h 00 à 14 h 30. Le départ se fera de l'Hôtel de Ville de Sherbrooke.

Pour faire connaître et pour suivre de plus près les détails de l'organisation du 7 mars, consulter le lien suivant:

<http://www.femmesenestrie.qc.ca/cafe/8mars.html>

## Une autre façon de manifester... Choisir nos magasins pour effectuer nos achats!

---

Depuis 1994, la multinationale américaine Wal-Mart s'est attaquée au Canada avec 220 magasins, 60 000 travailleuses et travailleurs et 70 000 produits. Faut-il se réjouir de la présence chez nous de la plus grosse compagnie au monde, dont le chiffre d'affaire atteint les 255 milliards?

**A quel prix les plus bas prix?**

La formule est simple: baissez vos prix le plus possible, étranglez les marchands locaux, obligez vos fournisseurs à couper dans leurs prix et cherchez la main-d'œuvre dans des pays où les droits du travail sont bafoués, et « la madame sera bien contente! ». Sauf que dans cette logique, la même madame consommatrice verra disparaître son emploi ou celui de milliers de Canadiens, jugés trop coûteux.

Wal-Mart et ses 65 000 fournisseurs fuient l'Amérique pour produire dans les pays où la main-d'œuvre est sous-payée, non organisée et abondante: Mexique, Guatemala, Haïti, Lesotho... Là où une travailleuse canadienne gagne 8\$/heure, une mexicaine ne touche que 0.75\$ et une Indonésienne 0.10\$.

Selon le Congrès national du travail des États-Unis, durant la période précédent Noël, 3 millions de travailleuses et travailleurs sont enfermés dans 2 800 usines chinoises. Majoritairement des jeunes femmes, ces personnes travaillent 15 heures/jour, 7 jours/semaine, pour 0.12\$/heure. Dans des conditions inhumaines, elles produisent pour Wal-Mart les jouets, les vêtements de l'Amérique opulente.

*(Cette chronique a été publiée dans la Gazette populaire de Trois-Rivières)*

# DES NOUVELLES DE NOS MEMBRES

## Invitation à un match d'improvisation

Le Comité des utilisateurs et utilisatrices du transport en commun de Sherbrooke vous invite à venir encourager la ligue d'improvisation «l'Abordage» qui affrontera la ligue universitaire «les Kokus» en vue d'amasser des fonds pour le CUTS.

Le match aura lieu le lundi 23 février à 19 heures au 4, rue Wellington Nord. Le coût de l'entrée est de 4\$.

Bienvenue à tous et à toutes.

## Programme de formation pour les bénévoles et permanents des organismes communautaires et récréatifs de l'Estrie

Le Centre d'action bénévole de Sherbrooke offrent aux organismes un programme de formation destiné autant aux permanents(es) qu'aux bénévoles des organismes communautaires et récréatifs de l'Estrie.

Pour vous inscrire ou pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Cécile Pouliot, au téléphone : (819) 823-0265 ou télécopieur : (819) 823-7549 ou courriel : [formation@cabsherbrooke.qc.ca](mailto:formation@cabsherbrooke.qc.ca).

Vous pouvez aussi consulter le site web du Centre d'action bénévole de Sherbrooke au [www.cabsherbrooke.qc.ca](http://www.cabsherbrooke.qc.ca).

### PROGRAMME DE FORMATION

.. PowerPoint **p** (6h)

Le jeudi 12 février, 30\$ /pers.

.. Publisher **p** (6h)

Le jeudi 19 février, 30\$ /pers.

.. Gestion des bénévoles **p** (12h)

Recruter, sélectionner et intégrer les bénévoles  
Les mercredis 10 et 17 mars, 50\$ /pers.

## Souper «Saveurs des sables»

Une soirée aux saveurs marocaines, ça vous tente ?

Le Carrefour des Cuisines Collectives de Sherbrooke en collaboration avec la Paroisse St-Joseph, vous invite à un souper bénéfique au couscous.

Tous les profits de cette soirée serviront à maintenir leurs services et regrouper les participant(e)s des cuisines collectives qui ont à cœur de mieux se nourrir, d'échanger en cuisinant collectivement et de façon économique.



En plus du souper, vous pourrez assister à un spectacle de danse inspiré des pays du nord de l'Afrique.

Le souper aura lieu le samedi, 21 février 2004 à 17H00 au sous-sol de l'église St-Joseph situé au 1265, rue Belvédère Sud.

Le coût du billet est de 15\$ (adulte), de 6\$ (enfant de 5 à 10 ans) et gratuit pour les enfants de moins de 5 ans.

N.B. N'oubliez pas d'apporter votre vin !

## Fonds d'aide des Caisses Desjardins contre la pauvreté

Le 21 janvier dernier, la Présidente du Fonds, Madame Marie-Andrée Madore annonçait les deux organismes bénéficiaires du Fonds pour l'année 2004.

Dans le volet démarrage de nouveaux projets l'AQDR-section Sherbrooke s'est vu alloué la somme de \$20 000 afin de réaliser des ateliers de prévention aux abus financiers auprès des personnes aînées.

Quant au volet consolidation, la somme de \$15 000. A été alloué à Commun'Action Ste-Jeanne-d'Arc, projet de solidarité et d'entraide pour tous les citoyens et plus particulièrement ceux de l'arrondissement du Mont-Bellevue.

Félicitations !

## Colloque sur l'intervention et la prévention face à la criminalité

---

Les 21, 22 et 23 avril 2004, les Services d'aide Bruno Dandenault organise en collaboration avec le Centre d'intervention en violence et abus sexuels de l'Estrie ainsi qu'avec le Regroupement en matière d'agression sexuelle, un colloque intitulé «Solutions à partager».

Ce colloque sur l'intervention et la prévention face à la criminalité d'une durée de trois jours, permettra d'augmenter les alliances, les échanges et d'aider les intervenants dans leurs réflexions et leurs actions. La troisième journée du colloque portera exclusivement sur le phénomène de l'agression sexuelle.

Le but ultime de ce colloque est de favoriser des partenariats proactifs pour répondre aux préoccupations prioritaires, d'engager les ressources des organismes vers une plus grande coopération, de mettre en œuvre des actions qui permettent de développer les capacités de tous les partenaires.

Pour de plus amples informations, contactez Mme Sara Martinet du Services d'aide Bruno Dandenault au (819) 564-5130 ou encore par courriel au [sarasabd@qc.aira.com](mailto:sarasabd@qc.aira.com). Le colloque aura lieu au Manoir des Sables, Canton d'Orford.

## L'eau : bien commun de l'humanité ?

---

Dans le cadre de la décennie pour l'élimination de la pauvreté, la Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie, Développement et Paix, la Pastorale sociale du diocèse de Sherbrooke, le département de Travail social du Collège de Sherbrooke et le Carrefour de solidarité internationale vous invitent à un souper et soirée interactive ayant pour thème "L'eau : bien commun de l'humanité ?".

M. André Bouthillier, président de la coalition Eau Secours et M. Jean-Claude Thibault, vice-président de Rappel présenteront une conférence sur le thème de la soirée.



Cette activité aura lieu le mardi, 16 mars 2004 à 17 h 30 à la cafétéria du Collège de Sherbrooke, pavillon 6. Le coût d'admission est de 10 \$ pour le public général et de 6 \$ pour les étudiants et les sans emploi.

Pour obtenir des billets d'admission, veuillez appeler soit à la Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie au 829-3822 ou à la Pastorale sociale du diocèse de Sherbrooke au 563-9934 poste 415.

## A vos budgets ... Go!

---

*Solutions Budget Plus lance un produit novateur: " Le Budgétteur! "*

Jeudi le 29 janvier 2004 à 10h00 avait lieu le lancement officiel du " Budgétteur ". Une cinquantaine de personnes étaient présentes à la Bibliothèque GGC pour cette conférence de presse. C'est avec fierté que les employés et membres du conseil d'administration nous ont présenté ce merveilleux outil de planification financière.

Solutions Budget Plus est un organisme à but non lucratif venant en aide aux gens éprouvant des difficultés budgétaires ou des problèmes d'endettement. Au cours de la dernière année, deux conseillères et une agente de communication ont collaboré à la création de ce nouveau produit. Ainsi, à l'aide des revenus de ventes du " Budgétteur " , Solutions Budget Plus aura une nouvelle source de revenus autonomes au sein de son volet d'économie sociale.

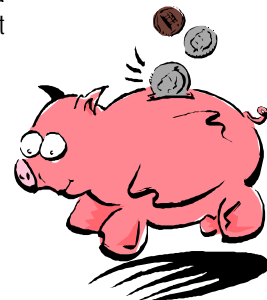
Procurez-vous dès maintenant " Le Budgétteur " pour la somme de 29,95\$.

Pour commander par téléphone: (819) 563-0535

En ligne: [www.solutionsbudgetplus.com/commandez\\_form.htm](http://www.solutionsbudgetplus.com/commandez_form.htm)

Par courrier: Solutions Budget Plus

79, rue Wellington nord, bureau 202 - Sherbrooke, Québec J1H 5A9



# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## Enquête sur les avantages sociaux et les conditions de travail

Depuis le 15 janvier dernier, une grande enquête visant à recueillir des données sur les avantages sociaux et les conditions de travail dans le milieu communautaire a été diffusée sur l'ensemble du territoire québécois. Le Centre de formation populaire (CFP) et Relais-femmes, maîtres d'œuvre de l'enquête, lancent un appel à tous les groupes communautaires pour qu'ils soient nombreux à répondre au questionnaire qui leur sera acheminé par voie postale.

Cette enquête de grande envergure est l'occasion pour les travailleurs-euses du communautaire d'exprimer au grand jour leurs besoins en matière d'avantages sociaux et de conditions de travail. Les résultats donneront lieu à des recherches visant l'accès des groupes communautaires à des assurances collectives et des régimes de retraite adaptés à leur réalité de fonctionnement. Plus le taux de réponse sera important, plus le projet bénéficiera d'une masse critique suffisante pour sensibiliser et alimenter les parte-

Pour que travailler dans le communautaire ne rime plus avec misère !

Nous vous invitons donc à compléter le questionnaire pour les organismes communautaires.

Pour informations supplémentaires sur l'étude, veuillez contacter Mme Stéphanie Didier au (514) 842-2548, poste 224 ou consulter leur site internet au <http://www.lecfp.qc.ca>

Vous pouvez communiquer avec elle par courriel à [stephanie@lecfp.qc.ca](mailto:stephanie@lecfp.qc.ca) ou par écrit au Centre de formation populaire, 65 rue de Castelneau Ouest, bureau 300, Montréal H2R 2W3

## RAPPEL: programme de mobilisation des collectivités sollicitation des projets

Le Centre national de prévention du crime et le ministère de la Sécurité publique du Québec invite les organismes communautaires à soumettre un projet dans le cadre du Programme de mobilisation des collectivités (PMC).

Le but des projets est d'élaborer et mettre en œuvre des stratégies locales pour prévenir le crime et la victimisation en s'attaquant à leurs causes profondes au niveau local.

Pour faire une demande de financement d'un projet ponctuel,

les organismes doivent remplir le «*Formulaire de demande de financement*». Ce formulaire, la liste des documents à fournir ainsi qu'un guide d'accès du Programme de mobilisation des collectivités sont disponibles sur Internet :

[www.msp.gouv.qc.ca](http://www.msp.gouv.qc.ca).

La prochaine date de tombée pour la présente sollicitation de projets est le 1er mars 2004 pour les projets qui pourraient débuter à compter de septembre 2004.

## Subvention pour création d'emploi étudiant

Placement carrière-été (PCÉ) est une initiative de subvention salariale qui permet à des organismes publics, des organismes privés et des organisations à but non lucratif de créer des emplois d'été axés sur la carrière à l'intention des étudiants. Cette initiative est une composante de la Stratégie emploi jeunesse du gouvernement du Canada, qui aide les jeunes à obtenir de l'expérience de travail, les connaissances, les qualifications et l'information qu'ils ont besoin pour se préparer et participer au marché du travail.

Afin d'accéder à l'information sur l'initiative PCÉ appropriée à votre territoire, veuillez consulter le site internet <http://youth.hrdc-drhc.gc.ca/programs/scppx.shtml>. Vous pourrez obtenir de l'information détaillée sur les taux de cotisation, les priorités régionales et nationales, les charges sociales obligatoires de l'employeur ainsi que les procédures de demande.

Si vous désirez faire une demande pour l'initiative PCÉ, vous trouverez également un formulaire de demande à l'adresse <http://youth.hrdc-drhc.gc.ca/forms/emp3699f.pdf> que vous pourrez imprimer et compléter. Vous devrez compléter et signer les documents suivants : Formulaire PCÉ demande / accord et les modalités de l'accord.

**DATE LIMITE POUR LA PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE :  
LE VENDREDI 26 MARS 2004.**

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec votre CRHC local ou téléphonez sans frais au 1 800 935-5555 (ligne Info-jeunesse)

# Encore plus d'équipements de présentation multimédia à la CDC de Sherbrooke

La CDC de Sherbrooke, en partenariat avec Actions Interculturelles de Développement et d'Éducation (AIDE), offrira sous peu de nouveaux équipements pour présentation multimédia.

En plus, du projecteur numérique et de l'ordinateur portable, vous pourrez louer les équipements suivants:

- Ü Appareil photo numérique
- Ü Rétroprojecteur
- Ü Écran de projection
- Ü Microphone sans fil
- Ü Caméscope (caméra numérique)

Vous désirez en savoir plus ? Nous vous invitons à consulter la mise à jour de la «politique de location des équipements» que vous trouverez bientôt sur le site internet de la CDC de Sherbrooke au [www.geocities.com/cdcsherb](http://www.geocities.com/cdcsherb)



## Comme un seul homme

Le Théâtre des petites lanternes vous invite à venir voir la pièce «Comme un seul homme» écrite par Gilles-Philippe Pelletier et mise en scène de René Lefebvre.

Les représentations auront lieu les 11, 12, 13 et 14 février 2004 à 20 h à la salle Léonard-Saint-Laurent du Séminaire de Sherbrooke au 200, rue Peel (entrée : cour).

Le coût du billet est de 18\$ (adulte) ou de 12\$ (étudiant). Pour

## LOCAUX À LOUER

Solutions Budget Plus rend disponible pour location trois espaces de bureau. Une salle de réunion collective et des services de photocopies sont offerts aux locataires. Pour plus d'informations : 563-0535

Solutions Budget Plus est situé au 79, rue Wellington Nord à Sherbrooke.

## Quelques rappels sur les projets en cours à la CDC

### Partage des ressources humaines

La CDC a entrepris une démarche auprès des membres et d'autres organismes communautaires permettant de connaître les besoins de partage de certaines ressources humaines. Selon les premières indications obtenues des organismes ayant répondu à notre questionnaire, la demande n'est pas suffisante pour démarrer un projet de partage de ressources humaines dans les domaines autres que la conciergerie et le dépannage informatique.

En effet, étant donné que certains organismes offrent déjà des services dans ces domaines, il devient pertinent, comme nous l'avons fait, de référer simplement les organismes désirant utiliser ces services. Ainsi, pour faire partie du groupe de partage des services de conciergerie, nous référons les organismes à *Carrefour Accès Loisirs* (téléphoner au 821-1995) et pour les services informatiques, veuillez contacter *Actions Interculturelles* au 822-4180. Si les besoins deviennent évidents pour d'autres types de ressources humaines, la CDC réexaminera plus tard la possibilité de les offrir aux organismes communautaires.

### Immeuble communautaire

Le projet immeuble communautaire piloté par la CDC suit son cours. Une bâtisse potentielle a été identifiée au Centre-ville de Sherbrooke. La CDC, en collaboration avec les organismes intéressés à occuper des espaces et d'autres partenaires, entreprend actuellement des démarches de validation et d'évaluation des coûts du projet. Les organismes impliqués sont régulièrement informés de l'évolution du dossier.

### Merci pour tout !

Un grand merci à tous les organismes qui prennent le temps de nous alimenter sur toutes ces problématiques collectives, particulièrement en répondant à nos mini-sondages.





## CDC DE SHERBROOKE

1255, rue Daniel, local 207  
Sherbrooke (Québec) J1H 5X3

Téléphone : (819) 821-5807  
Télécopieur : (819) 822-6016  
Courriel : [cdcsherb@aide-internet.org](mailto:cdcsherb@aide-internet.org)  
Site: [www.geocities.com/cdcsherb](http://www.geocities.com/cdcsherb)

*Le communautaire, un partenaire au cœur du développement local et social*

Visitez notre site internet:  
[www.geocities.com/cdcsherb](http://www.geocities.com/cdcsherb)

## Liste des membres associés de la CDC de Sherbrooke

- Centre d'Action Bénévole de Sherbrooke
- CLSC de Sherbrooke
- Regroupement des centres de la petite enfance des Cantons de l'Est (RCPECE)
- Service de pastorale sociale (diocèse de Sherbrooke)
- Université de Sherbrooke - département de service social

## Liste des membres de la CDC de Sherbrooke

- Actions interculturelles de développement et d'éducation (AIDE)
- Alliance Sherbrookoise pour l'autonomie à domicile
- Association des accidentés cérébrovasculaires et traumatisés crâniens de l'Estrie (A.C.T.E.)
- Association des sourds de l'Estrie Inc.
- Association Épilepsie-Estrie Inc.
- Association québécoise de défense des droits des retraités et préretraités (AQDR)-Section Sherbrooke
- Caritas-Sherbrooke
- Carrefour Accès Loisirs
- Carrefour des cuisines collectives de Sherbrooke
- Centre communautaire de loisirs de Sherbrooke
- Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)
- Centre d'entraide plus de l'Estrie
- Centre des femmes de Lennoxville
- Centre des femmes La Parolière
- Coalition sherbrookoise pour le travail de rue
- Collectif régional d'éducation sur les médias d'information (CRÉMI)
- Comité d'accueil aux nouveaux immigrants (CANI)
- Comité des utilisateurs-trices du transport en commun de Sherbrooke (CUTS)
- Commun'Action Ste-Jeanne-d'Arc
- Coopérative des services à domicile de l'Estrie
- Élixir
- Famille Espoir Journal communautaire
- Entrée Libre
- Gabon Solidarité Internationale
- JÉVI Centre de prévention du suicide - Estrie
- La Chaudronnée de l'Estrie
- La Cordée transit de jour Inc.
- La Grande Table
- La Source-Soleil
- L'Escalade de l'Estrie
- Les jeunes du coin d'Ascot Inc.
- Loisirs Fleuri-Est
- Loisirs Sherbrooke Nord inc.
- Maison des grands-parents de Sherbrooke
- Moisson Estrie
- MomentHom
- Mouvement multiethnique
- Naissance Renaissance Estrie
- PÉPINES
- Récupex
- Rencontre interculturelle des familles de l'Estrie (RIFE)
- Réseau d'amis de Sherbrooke et environs
- RAME -Réseau d'appui aux familles monoparentales et recomposées de l'Estrie
- Secours-Amitié Estrie
- Sercovie
- Services d'aide au Néo-Canadiens (SANC)
- Services d'aide Bruno Dandenault
- Société Alzheimer de l'Estrie
- Solutions Budget Plus

## Calendrier de la CDC pour le mois de février

- ⇒ 3 février : Réunion du conseil d'administration de la CDC de Sherbrooke
- ⇒ 3 février : Rencontre entre les CDC de l'Estrie et le ROC
- ⇒ 4 février : Rencontre du comité aviseur pour le PAL
- ⇒ 12 février : Rencontre du comité «Pour une communauté solidaire » de Sherbrooke Ville en santé
- ⇒ 12 février : Comité sur la grande pauvreté à Sherbrooke
- ⇒ 17 février : Déjeuner de la CDC
- ⇒ 18 février : Rencontre du comité aviseur pour le PAL
- ⇒ 19 et 20 février : Rencontre nationale des CDCs